

# Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

**Nom du produit:** INTENS TRAITEMENT ET PROTECTION DU BOIS UNIVERSEL

**Type(s) de produit:** TP08 - Produits de protection du bois

TP08 - Produits de protection du bois

TP08 - Produits de protection du bois

**Numéro de l'autorisation:** FR-2017-0061

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:** FR-0012693-0000

## Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques	4
4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	4
4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les	5
4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son	5
4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans	5
4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques	6
4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	6
4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les	6
4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son	7
4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans	7
4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques	8
4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	8
4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les	8
4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son	9
4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans	9
5. Conditions générales d'utilisation	9
5.1. Consignes d'utilisation	9
5.2. Mesures de gestion des risques	9

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers	9
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	9
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales	10
6. Autres informations	10

## Informations administratives

### 1.1. Noms commerciaux du produit

INTENS TRAITEMENT ET PROTECTION DU BOIS UNIVERSEL
---

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

<b>Nom et adresse du titulaire de l'autorisation</b>	Nom	V33
	Adresse	La Muyre 39210 Domblans France
<b>Numéro de l'autorisation</b>	FR-2017-0061	
<b>Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3</b>	FR-0012693-0000	
<b>Date de l'autorisation</b>	21/06/2017	
<b>Date d'expiration de l'autorisation</b>	10/05/2022	

### 1.3. Fabricant(s) des produits biocides

<b>Nom du fabricant</b>	V33
<b>Adresse du fabricant</b>	LA MUYRE 39210 DOMBLANS France
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	LA MUYRE 39210 DOMBLANS France

### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

<b>Substance active</b>	1283 - (RS)- $\alpha$ -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)
<b>Nom du fabricant</b>	ARYSTA LIFESCIENCE BENELUX
<b>Adresse du fabricant</b>	26/1 RUE RENORY BE-4102 OUGREE Belgique
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	26/1 RUE RENORY BE-4102 OUGREE Belgique
<b>Substance active</b>	48 - 1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-triazole (propiconazole)
<b>Nom du fabricant</b>	LANXESS Deutschland GmbH
<b>Adresse du fabricant</b>	Kennedyplatz 1 D-50569 KÖLN Allemagne
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Kennedyplatz 1 D-50569 KÖLN Allemagne
<b>Substance active</b>	51 - Tébuconazole
<b>Nom du fabricant</b>	LANXESS Deutschland GmbH
<b>Adresse du fabricant</b>	Kennedyplatz 1 D-50569 KÖLN Allemagne
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	- D-50569 KÖLN Allemagne

## 2. Composition et formulation du produit

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(RS)- $\alpha$ -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)		Substance active	52315-07-8	257-842-9	0.17
Tébuconazole	1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-yl)méthyl)pentan-3-ol	Substance active	107534-96-3	403-640-2	0.14
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	0.13

## 2.2. Type de formulation

Emulsion d'huile dans eau (EW), prête à l'emploi

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence

### Mention de danger

Très toxique pour les organismes aquatiques.  
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
Contient du propiconazole et du 2-méthyl-3(2H)-isothiazolone (MIT). Peut produire une réaction allergique.  
Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

### Conseils de prudence

Tenir hors de portée des enfants.  
Lire l'étiquette avant utilisation.  
Éviter le rejet dans l'environnement.  
Éliminer le dans

## 4. Utilisation(s) autorisée(s)

### 4.1 Description de l'utilisation

#### Utilisation 1 - Traitement préventif: Classes d'usage 1 et 2

#### Type de produit

TP08 - Produits de protection du bois

#### Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Traitement préventif des bois de classes d'usage 1 et 2.

#### Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique, pourriture fibreuse)----  
Hylotrupes bajulus-Capricorne des maisons--  
Anobium punctatum-Petite vrillette--  
Lyctus brunneus-Lyctus brun--  
Reticulitermes spp.-Termites--  
Heterotermes spp.-Termites--

<b>Domaine d'utilisation</b>	Intérieur  Traitement préventif - classe d'usage 1 Traitement préventif - classe d'usage 2
<b>Méthode(s) d'application</b>	Application superficielle / pinceau - -  Application superficielle / pulvérisation - -
<b>Taux et fréquences d'application</b>	- - 0 - Le produit est prêt à l'emploi.  Pour les traitements préventifs, application par pulvérisation ou au pinceau. Taux d'application dans la zone analytique : - CU1 et 2 : 200 g de produit par m <sup>2</sup> de bois  - - 0 - Le produit est prêt à l'emploi.  Pour les traitements préventifs, application par pulvérisation ou au pinceau. Taux d'application dans la zone analytique : - CU1 et 2 : 200 g de produit par m <sup>2</sup> de bois
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Industriel  Professionnel qualifié  Professionnel  Grand public (non professionnel)
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	Le produit est emballé dans des : - Bouteilles en acier avec revêtement interne en résines époxy phénoliques de capacité 0,5 et 1L,  - Bidons en acier avec revêtement interne en résines époxy phénoliques de capacité 5 et 6L, - Fûts en acier avec revêtement interne en résines époxy phénoliques de capacité 25 et 30L.

#### 4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

#### 4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

**4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

-

**4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**

-

**4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

-

**4.2 Description de l'utilisation**

**Utilisation 2 - Traitement préventif: Classe d'usage 3**

<b>Type de produit</b>	TP08 - Produits de protection du bois
<b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b>	Traitement préventif des bois de classe d'usage 3.
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique et pourriture fibreuse)--- Hylotrupes bajulus-Capricorne des maisons-- Anobium punctatum-Petite vrillette-- Lyctus brunneus-Lyctus brun-- Reticulitermes spp.-Termites-- Heterotermes spp.-Termites--
<b>Domaine d'utilisation</b>	Extérieur  Traitement préventif - classe d'usage 3.
<b>Méthode(s) d'application</b>	Application superficielle / pinceau - - Application superficielle / pulvérisation - -
<b>Taux et fréquences d'application</b>	- - 0 - Le produit est prêt à l'emploi.



	<p>Pour les traitements préventifs, application par pulvérisation ou au pinceau. Taux d'application dans la zone analytique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- CU3 : 200 g de produit par m<sup>2</sup> de bois (avec couche de finition)</li> </ul> <p>-- 0 -- Le produit est prêt à l'emploi.</p> <p>Pour les traitements préventifs, application par pulvérisation ou au pinceau. Taux d'application dans la zone analytique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- CU3 : 200 g de produit par m<sup>2</sup> de bois (avec couche de finition)</li> </ul>
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	<p>Industriel</p> <p>Professionnel qualifié</p> <p>Professionnel</p> <p>Grand public (non professionnel)</p>
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	<p>Le produit est emballé dans des :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bouteilles en acier avec revêtement interne en résines époxy phénoliques de capacité 0,5 et 1L,</li> <li>- Bidons en acier avec revêtement interne en résines époxy phénoliques de capacité 5 et 6L,</li> <li>- Fûts en acier avec revêtement interne en résines époxy phénoliques de capacité 25 et 30L.</li> </ul>

#### 4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Pour les traitements préventifs de classe 3, l'application d'une couche de finition est obligatoire.

#### 4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Pour le traitement du bois en extérieur, un film plastique approprié doit être placé au sol lors de l'application in situ par pinceau, rouleau et pulvérisation de manière à prévenir les émissions vers le compartiment terrestre.
- Ne pas traiter le bois quand le produit est susceptible d'atteindre un point d'eau ou un cours d'eau.
- N'utiliser le bois traité en extérieur que lorsque celui-ci est protégé par une finition ne contenant pas de substance biocide pour la préservation du bois. Cette finition doit être classée comme stable selon la norme EN 927-2 permettant de limiter le lessivage du produit vers l'environnement tout au long du cycle de vie du bois traité.
- Pour le traitement du bois en extérieur, le produit ne doit pas être appliqué sous la pluie ou quand un épisode de pluie est prévu moins de 24 h après le traitement.

#### 4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

#### 4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-
---

#### 4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-
---

### 4.3 Description de l'utilisation

#### Utilisation 3 - Traitement curatif: Bois en service

<b>Type de produit</b>	TP08 - Produits de protection du bois
<b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b>	Traitement curatif du bois en service.
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	Hyloterpes bajulus-Capricorne des maisons-- Anobium punctatum-Petite vrillette-- Lyctus brunneus-Lyctus brun-- Reticulitermes spp.-Termites-- Heterotermes spp.-Termites--
<b>Domaine d'utilisation</b>	Intérieur Extérieur  Traitement curatif / bois en service (à l'exclusion du bois en contact permanent avec le sol ou immergé).
<b>Méthode(s) d'application</b>	Application superficielle / pinceau - - Application superficielle / pulvérisation - - Injection - -
<b>Taux et fréquences d'application</b>	-- 0 - Pour les traitements curatifs, application par pulvérisation ou au pinceau Taux d'application dans la zone analytique : - 300 g de produit par m <sup>2</sup> de bois  ---- Pour les traitements curatifs, application par pulvérisation ou au pinceau Taux d'application dans la zone analytique :

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 300 g de produit par m<sup>2</sup> de bois</li> <li>- - 0 -</li> </ul> <p>Pour les traitements curatifs, application par injection (en combinaison avec un traitement superficiel uniquement) Taux d'application dans la zone analytique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 150 g de produit / m<sup>2</sup> de bois</li> </ul>
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	<p>Industriel</p> <p>Professionnel qualifié</p> <p>Professionnel</p> <p>Grand public (non professionnel)</p>
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	<p>Le produit est emballé dans des :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bouteilles en acier avec revêtement interne en résines époxy phénoliques de capacité 0,5 et 1L,</li> <li>- Bidons en acier avec revêtement interne en résines époxy phénoliques de capacité 5 et 6L,</li> <li>- Fûts en acier avec revêtement interne en résines époxy phénoliques de capacité 25 et 30L.</li> </ul>

#### 4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Les traitements curatifs par injection sont toujours réalisés en combinaison avec un traitement curatif par application superficielle.

#### 4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Les traitements curatifs par application au pinceau ou par pulvérisation, associé à un traitement par injection, doivent uniquement être appliqués à des bois inaccessibles aux enfants (type bois de construction, bois de charpente).
- Pour le traitement du bois en extérieur, un film plastique approprié doit être placé au sol lors de l'application in situ par pinceau, rouleau, injection et pulvérisation de manière à prévenir les émissions vers le compartiment terrestre.
- Ne pas traiter le bois quand le produit est susceptible d'atteindre un point d'eau ou un cours d'eau
- N'utiliser le bois traité en extérieur que lorsque celui-ci est protégé par une finition ne contenant pas de substance biocide pour la préservation du bois. Cette finition doit être classée comme stable selon la norme EN 927-2 permettant de limiter le lessivage du produit vers l'environnement tout au long du cycle de vie du bois traité.
- Pour le traitement du bois en extérieur, le produit ne doit pas être appliqué sous la pluie ou quand un épisode de pluie est prévu moins de 24 h après le traitement.

#### 4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

#### 4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

#### 4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

### 5. Conditions générales d'utilisation

#### 5.1. Consignes d'utilisation

- Respecter les doses d'application du produit et les classes d'usages autorisées.
- Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement.

#### 5.2. Mesures de gestion des risques

- Ne pas appliquer sur du bois pouvant être en contact avec des aliments et boissons (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente) ou avec les animaux de rente.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau de gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et une combinaison de catégorie III de type 6 pour les utilisateurs professionnels lors de la phase d'application du produit par pulvérisation.
- Tenir hors de la portée des enfants.

#### 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau. En cas d'apparition de signes d'irritation, consulter un médecin ou contacter le centre antipoison.
- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 minutes. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles, si facile, et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 minutes. En cas d'apparition de signes d'irritation ou de troubles de la vision, consulter aux urgences ou appeler le centre antipoison.
- En cas d'ingestion : rincer immédiatement la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison.
- En cas d'inhalation d'aérosol : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes, contacter le centre antipoison ou appeler le 15 ou le 112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15 ou le 112. Ne pas faire boire ni vomir.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

#### 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet (comme le film plastique de protection du sol), dans un circuit de collecte approprié.

## 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Durée de stockage : 3 ans à température ambiante.

## 6. Autres informations

- La présence de propiconazole, MIT et BIT, sensibilisants cutanés, pouvant déclencher une réaction allergique, doit être mentionnée sur l'étiquette.
- Le bois traité ne doit pas être destiné à des utilisations impliquant un contact alimentaire (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente) ou un contact avec les animaux de rente.